

Institut



de France

Classe des

Beaux arts

Paris, le

1815

Rapport de la section de Musique sur les ouvrages  
envoyés de Rome par les Elèves de Composition.

La section de musique a examiné avec intérêt les ouvrages  
composés par M. M. Sauseron et Roll, pensionnaires  
de l'Académie de France à Rome.

Les ouvrages de M. Sauseron sont au nombre de neuf,  
savois: Une messe complete à 4 voix; quatre Cantates  
françaises dont une à plusieurs interlocuteurs et mêlée  
de Chœur; enfin quatre autres morceaux détachés avec des  
paroles italiennes.

M. Roll n'a envoyé qu'un seul ouvrage; c'est une messe  
incomplete à quatre voix, c'est-à-dire qu'elle ne renferme  
que le Kyrie et le Gloria, tandis que celle de M. Sauseron  
a de plus le Credo, le Sanctus et l'Agnus Dei. Les ouvrages  
de l'un et de l'autre ont des accompagnemens.

La multitude des compositions envoyées par M.  
Sauseron, différentes entre elles de genre et de caractère,  
ce jeune artiste fait présumer, ou qu'il s'occupe assiduellement  
de son art, ou qu'il travaille facilement et vite. Ses ouvrages  
par la manière dont ils sont conçus et traités, par leur  
mélodie et leur harmonie tout à tout simples et faciles,  
prouveraient avec ces deux dispositions, et l'examen qui en  
a été fait confirme les membres de la section de musique  
dans l'opinion que M. Sauseron annonce de l'imagination,

Du goût,



Du goût, de la verve et de l'intelligence. Ces qualités cependant ont encore besoin d'être perfectionnées et modérées par l'expérience et dirigées par l'étude. Si M. Panseron a le bon esprit de savoir se préserver de l'orgueil des écoliers et de la présomption inséparable souvent de la jeunesse, s'il sait enfin appercevoir ses défauts pour les corriger, s'il ne s'écarte point de la bonne route qu'il semble avoir choisie, il pourra devenir par la suite un compositeur très-distingué.

Pour ne pas donner ici une analyse minutieuse de chaque ouvrage, la section se borne à quelques-uns qui lui ont paru dignes d'être remarqués. De ce nombre sont les Cantates de Circé et d'Ariane. Elles sont remplies d'intentions dramatiques bien senties. On y rencontre souvent du chant, et l'harmonie ainsi que les accompagnements <sup>qui</sup> sont combinés avec intelligence et mesure. La Cantate qui porte le titre d'Héroïque peut prétendre aussi, non en son entier, mais en partie, à la même distinction.

Après avoir fait à M. Panseron l'apart d'éloge qu'il mérite, il faut lui faire avec douceur celle de la critique. Le style de la messe, par exemple, n'est généralement point à la hauteur du sujet, et à l'exception des quatre fugues qu'elle renferme et dont le travail et la conduite sont assez bien combinés, la couleur de cette messe est trop dans le goût théâtral et sa composition est dénuée de cette facture savante qu'on peut sans scrupule employer avec profusion dans la musique d'église. Les autres ouvrages sont faibles, surtout la Cantate de Psyché. En général les ouvrages de M. Panseron offrent chacun des incorrections et quelque fois des fautes de composition. On y trouve aussi des longueurs, inconvénient dans lequel on tombe aisément en travaillant trop vite; les grands maîtres même n'en sont point exempts.

Il faut parler à présent de M. Roll. Sa messe, malgré les fautes et les incorrections qui s'y trouvent, est d'un style religieux; elle <sup>est</sup> suffisamment bien travaillée, et renferme beaucoup de mérite. La fugue qui est assez bien conduite



a cependant le défaut d'être plus propre dans quelques unes  
 de ses parties à être exécutée par des instruments, plutôt que  
 par des voix. La section de musique regrette beaucoup  
 que M. Roll n'ait envoyé que cet ouvrage, ne pouvant pas  
 ce seul essai affirmer ou conjecturer les progrès qu'il peut  
 avoir faits dans le style dramatique. Elle aurait désiré  
 pouvoir s'étendre sur son compte, autant qu'elle s'est plu  
 à le faire sur celui de M. Pauseron; mais les matériaux  
 lui ont manqué.

Signé Gasse, Lesueur, h. Berton, & Cherubini.  
 La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original  
 Le secrétaire Perpétuel

Jacquin-Jodrot

La section de musique se demande qu'il soit fait des reproches à M. M.  
 Pauseron et Roll pour l'extrême négligence de leurs copies  
 qui sont pleines de fautes, ce qui supposerait presque qu'ils ne  
 les ont pas relues. La classe approuve cette observation et  
 me charge d'inviter messieurs les compositeurs musiciens à  
 se montrer plus soigneux pour leur propre intérêt et aussi  
 pour regard pour leurs juges.

Le secrétaire perpétuel

Jacquin-Jodrot

au palais de l'Institut  
 Royal de France, le 1<sup>er</sup> - 9bre 1815.